# SNUipp-FSU

Janvier 2011

# Spécial Etudiants Master et Stagiaires

## La formation professionnelle : Un enjeu majeur pour l'Ecole !

La suppression d'une formation professionnelle initiale digne de ce nom est un élément majeur des réformes destructrices pour l'Ecole. Le dispositif mis en place depuis la rentrée, fait de bric et de broc, est totalement dépendant de la bonne volonté et des moyens des rectorats et des IA. De même, les masters et les conditions de formation sont différents selon les universités et l'importance des IUFM. En cela, la réforme constitue une rupture importante d'égalité de traitement et une atteinte à l'unité du service public sur l'ensemble du territoire.

En Haute-Garonne, **pour les PES**, la période sept-nov a pu être aménagée, afin que les stagiaires ne soient pas en responsabilité dès le premier jour. L'accompagnement a pu se faire un peu mieux grâce à des maîtres formateurs en nombre suffisant. La présence de collègues «en surnombre» a joué pour mettre en place le dispositif. Mais de nombreuses difficultés demeurent, et selon les départements, les choses se sont passées très différemment : PEMF en nombre insuffisant, pas de surnombres, difficultés pour trouver des maîtres d'accueil... L'an prochain, la situation sera plus difficile dans le département, puisque le ministère résorbe tous les surnombres.

Au delà, les conditions même de cette année sur le terrain ne correspondent pas à ce qu'on peut attendre d'une vraie formation. Les stagiaires sont le « nez sur le guidon », courant entre la préparation de classe, les apports de formation, la recherche d'auto-formation et la pression de leur évaluation. Il est difficile dans ces conditions de prendre le recul nécessaire pour dégager des priorités, formuler clairement des besoins, assumer correctement les divers enjeux en présence.

**Côté étudiants en master,** aux semaines très chargées s'ajoute un travail personnel considérable : mémoire de recherche, rapports de stage, travaux divers, préparation aux partiels et épreuves intermédiaires... et la préparation au concours, très sélectif. Cerises sur le gâteau: les certifications en langue vivante (Cles2) et informatique (C2i2e)...

Le SNUipp a réalisé au plan national une enquête auprès de 1000 stagiaires faisant apparaître toutes les difficultés (cf. site et p.3) et a formulé 5 propositions pour améliorer la formation initiale. Il continue à exiger aussi les moyens d'une formation continue à la hauteur des besoins. Localement, nous avons rencontré les stagiaires en septembre, rencontre suivie d'une audience à l'Inspection Académique. Nous proposerons une **nouvelle réunion le mercredi 26 janvier**, pour faire le point sur les besoins et les interpellations nécessaires de l'administration. Une **réunion des étudiants en master 2** aura lieu le mardi 25 janvier dans le même objectif (voir ci contre).

**A noter aussi**

☞ ***Janvier – février*** : journée nationale sur la question de la masterisation (avant les vacances d'hiver ). Des contacts sont pris avec les autres organisations syndicales.

## Même les Inspecteurs d'Académie critiquent...

Qui l'eut crû ! Un communiqué de presse du syndicat des IA/IPR dénonce la réforme de la formation des enseignants. Extrait : « Les Inspecteurs d'Académie ne peuvent plus trouver d'arguments crédibles pour expliquer le bien fondé de dispositions qui ne vont pas dans l'intérêt de l'élève, de ses apprentissages, et de la qualité de l'enseignement qui lui est dû. » Presque tout est dit dans cette phrase...

**Réunion des étudiants master**
IUFM Avenue de Muret
**Mardi 25 janvier à 12h15**
Amphi Montaigne

**Réunion des stagiaires PES**
IUFM Avenue de l'URSS salle 4
**Mercredi 26 janvier 14h**

Une bonne adresse :
**http://31.snuipp.fr**
*Parce qu'un-e collègue averti-e en vaut deux*
**Nos publications**
**Des infos administratives**
salaires, promos, mouvement, retraite...
**Des informations pour les néo-titulaires** (concours, formation et début de carrière)
**Des dossiers d'actualité**
retraites, école, etc.
**Les rendez-vous militants**
Et beaucoup d'autres choses !

**SNUipp-FSU 31** - 3 ch du Pigeonnier de la Cépière, Bât C - 31100 TOULOUSE – Tél : 05.61.43.60.62 - Fax : 05.61.43.60.69 – Email : snu31@snuipp.fr—Site http://31.**snuipp.fr**

## Précarité et mise en danger du statut en perspective.

Au-delà des enjeux de la formation, une autre question importante se pose : que vont devenir les étudiants qui n'auront pas le concours mais qui valideront leur master ? Ils pourront être utilisés comme moyens de remplacement, par contrat ou vacation, dès la rentrée 2011. Précarité et instabilité à venir pour les étudiants concernés, mais aussi fragilisation de notre métier et de notre statut de fonctionnaire par la mise en concurrence de divers types de personnels sur le même terrain, et la fragilisation des concours.

## Aucun étudiant ne devrait être en charge de classe seul.

Dans le cadre des masters « EFE », les étudiants doivent suivre un stage en responsabilité (les fameux stages de 108h). Dans notre département, ces stages sont utilisés pour organiser la formation continue des collègues titulaires, qui serait autrement quasi inexistante. Et ce, dans le même temps où l'administration a supprimé des dizaines de postes de titulaires remplaçants pour cette formation continue. Cela ne peut nous satisfaire, car les étudiants ne devraient pas être utilisés comme moyens d'enseignement. Nous continuons à revendiquer les moyens spécifiques nécessaires (dont les postes de remplaçants) pour la formation continue, élément indispensable du dispositif de formation des enseignants en cours de carrière, ainsi que l'accompagnement à la hauteur pour les étudiants en stage (prépa, suivi, retour…).

Par ailleurs, dans notre académie, le recteur a décidé que les stages en responsabilité ne seraient proposés qu'aux étudiants admissibles, du fait des difficultés pour trouver des supports de stages et assurer l'accompagnement. La question du financement des frais de stages ne serait pas indifférente à ce choix. Cette mesure pose un problème important d'inégalité de traitement des étudiants, puisque les stages prennent une place dans la validation même des masters. Nous avons encore interpelé le recteur en CTPA le 13 décembre à ce sujet. Réponse : non il n'y a pas d'inégalité puisque nous offrons des stages à tous, SOPA ou SER. Rien ne dit que tous doivent avoir les mêmes stages… On appréciera. A suivre donc...

## Un cadrage national de la formation est indispensable.

Les enjeux de la formation pour l'avenir de l'École publique, comme service public national et unifié, rendent indispensable un cadrage national fort de la formation, évitant les réponses disparates aux besoins en fonction des moyens disponibles, et des inégalités territoriales préjudiciables à une prise en charge égale en tout point du territoire de la scolarité des enfants.

Nous affirmons qu'une autre formation est possible, une véritable formation professionnelle articulant apports théoriques, stages sur le terrain, tuilages, pratiques accompagnées, dans un parcours de formation ayant la durée nécessaire. Les quelques semaines actuelles, sous pression de contraintes multiples, ne permettent pas l'articulation complexe de tous ces éléments indispensables.

| Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles de l'enseignement public Session 2011 | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| C.R.P.E. Académie de Toulouse | *Candidats inscrits* | *Nombre de postes ou de contrats offerts* | *Nombre de candidats présents à la première épreuve* | *Nombre de candidats admissibles* | *Seuils d'admissibilité* |
| ***Concours externe*** | 1 629 | 80 | 632 | 166 | 67,50/120 |
| ***Troisième concours*** | 214 | 1 | 39 | 5 | 65,01/120 |
| ***Concours externe spécial (langues régionales)*** | 31 | 10 | 14 | 9 | 60,68/120 |
| ***TOTAL*** | 1 874 | 91 | 685 | 180 | |

## Paroles d'étudiants de l'académie

« Cette formation n'a aucun sens ainsi, elle est censée être un master qui forme au métier, mais comment peut-on être bien formé quand on ne peut avoir accès à des stages en responsabilité qui soient encadrés, préparés avec formateurs et enseignants et sans avoir un retour constructif ? Stages qui ne sont d'ailleurs réservés qu'aux admissibles, ce qui implique que la formation n'est pas égale pour tous. Comment peut-on ainsi parler de formation professionnelle ?

(…/…) Nous avons une année surchargée, nous ne pouvons donc approfondir aucun apprentissage, alors que certains l'auraient mérité. En bref, nous subissons notre formation alors que nous aurions dû en être les acteurs. »

« Il faut des journées de maximum six heures afin de pouvoir plus facilement travailler le soir »,

« Il faudrait un système d'évaluation plus souple car il faut obtenir au moins 10 à chacune des 22 UE réparties sur 2 semestres »

« En l'absence de véritables bibliothèques universitaires sur les sites départementaux, nous aurions besoin d'après-midis libres afin d'emprunter, à Toulouse, des livres nécessaires pour la rédaction d'un mémoire »

# Urgent : 5 propositions du SNUipp au ministre pour améliorer la formation des maîtres.

Le SNUipp a enquêté auprès de 1000 professeurs des écoles stagiaires ( PES) et dresse un premier bilan trois mois après leur recrutement.

Suite aux interpellations du SNUipp, le ministre ayant concédé de ne pas placer, cette année, les lauréats au concours en pleine responsabilité de classe dès la rentrée sans formation, les premières semaines, jusqu'aux vacances d'automne, ont été principalement effectuées, dans des classes de tuteurs, maîtres formateurs.

Aujourd'hui les professeurs des écoles stagiaires sont majoritairement en responsabilité de classe.

Ils apprécient de n'avoir pas commencé seul dans la classe dès la rentrée et jugent ce temps de "pratique accompagnée" très nécessaire pour 54, 6 % d'entre eux. Ils souhaitent d'ailleurs d'autres temps identiques dans l'année et expriment une forte volonté d'alternance entre des stages "seuls en classe" et des temps de formation en regroupements avec des formateurs, les 12 semaines de formation sur l'année leur semblant très insuffisantes pour appréhender les multiples dimensions du métier d'enseignant.

A l'heure de la responsabilité de classes, sans formation solide, les professeurs d'école stagiaires estiment que leur charge de travail est très lourde et déplorent les situations de bricolage parasitant une formation déjà "sur le fil". Affectations de dernière minute, sur des postes difficiles (ZEP, classes multi-niveaux, brigades de remplacement...) suivi parfois insuffisant par les formateurs, calendriers de formation, validations… beaucoup de flou et d'à peu près pour une formation pourtant essentielle pour exercer ce métier complexe.

Les attentes exprimées par les PES rejoignent les exigences portées par le SNUipp en, matière de formation.

**Alors que le ministre présente son propre bilan d'étape, le SNUipp fait aujourd'hui cinq propositions pour une véritable formation en alternance des enseignants stagiaires :**

**1/** Dès maintenant, prolonger le dispositif d'accompagnement mis en place depuis la rentrée.

**2/** Pour l'année prochaine, aucun PES ne doit débuter en pleine responsabilité de classe pendant les premiers mois de l'année scolaire.

**3/** Permettre une formation professionnelle en alternance avec 60 % de l'année (21 semaines) consacré à la formation et 40 % de l'année en classe

**4/** Proposer des temps de regroupement à l'IUFM pour l'analyse des situations professionnelles vécues (gestion de classe, travail en groupe, classe multi-niveaux, progressions, différenciation pédagogique, autorité, évaluation, relation aux familles …), l'approfondissement disciplinaire et didactique, la formation aux différentes facettes du métier comme l'apprentissage de la lecture, du langage, la psychologie de l'enfant, la spécificité à l'école maternelle, la scolarisation des enfants en situation de handicap …).

**5/** Proposer des parcours de formation adaptés au cursus des stagiaires (type de master, stages effectués, …) qui leur permettent de s'exercer dans tous les cycles et de rencontrer une diversité de terrains (ruralité, taille, environnement social...).

# REJOIGNEZ LE SNUipp-FSU !

**Pourquoi se syndiquer ?**

- Ben, pourquoi pas…!!!

- Râler tout seul dans son coin, ça peut fatiguer et devenir lassant. A plusieurs, c'est plus encourageant. A plusieurs et organisés, ça peut devenir efficace. Très nombreux et organisés, c'est très efficace.

**Pourquoi au SNUipp-FSU ?**

Afin de contribuer :

- À la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités
- Au développement du Service public d'éducation
- Au maintien de l'unité de la profession dans un SNUipp indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique.

Le SNUipp, grâce au vote de la profession, est le premier syndicat dans les écoles de la Haute-Garonne et de France. C'est le nombre de ses adhérents qui fait sa force face à l'administration et au ministère.

**Se syndiquer**, c'est être informé et suivre l'actualité professionnelle en recevant les infos départementales et nationales du SNUipp et de la FSU.

**Se syndiquer**, c'est aussi la possibilité de participer aux décisions, de s'investir à son rythme : bref, d'être un acteur de l'évolution du métier et du mouvement social, plutôt que de le subir…

Il faut le rappeler : les cotisations de ses adhérents sont le seul moyen de financement des actions, des publications et du fonctionnement du SNUipp 31 et, par là même, le garant de son indépendance !

Bien sûr, les délégué-es du personnel du SNUipp défendent et soutiennent l'ensemble des collègues syndiqués et non-syndiqués, mais leur action sera d'autant plus efficace qu'un grand nombre de militants et de syndiqués leur apportera son soutien.

---

# SNUipp/FSU 31

## 2010-2011

❑ **BULLETIN D'ADHÉSION** **Etudiant et Stagiaire** ❑ **BULLETIN DE RÉADHÉSION**

*à retourner au SNUipp - 3, chemin du Pigeonnier de la Cépière - Bât. C - 31100 TOULOUSE*

*Nom d'usage :* ..... *Prénom :* ..... *Nom :* .....

*Date de naissance :* ..... *Téléphone :* ..... *Mail :* .....

*Adresse personnelle :* .....

.....

Établissement d'exercice : .....

.....

**Montant de la cotisation : 35 euros (étudiant) et 80 euros (stagiaire)** **Mode de paiement** (1) **:**

(1) Cocher

❑ **un chèque :** CCP – autre : ……

❑ **paiement fractionné** (3 chèques)……...

(2) Indiquer le nombre de Prélèvements (2, 3, 4 ou 5)

❑ **prélèvement automatique** (2) en …..... fois ( *joindre un RIB et remplir une autorisation et une demande de prélèvement )*

**Nous contacter pour toute autre modalité de règlement.**

Je me syndique au SNUipp/FSU 31, enfin de contribuer à la défense des Intérêts matériels et moraux des personnels, actifs et retraités, au développement du Service public d'Education, au maintien de l'unité de la profession.

Je demande au SNUipp 31 de me communiquer les Informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6.01.1978. Cette autorisation est révocable par moi-même et par écrit dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp 31.

***Si j'opte pour le prélèvement automatique, je suis informé(e) que je recevrai au début de chaque année scolaire un courrier du SNUipp m'informant que mon prélèvement automatique sera reconduit en l'absence d'avis contraire ou de réponse de ma part dans un délai de quinze jours.***

**Date :** ..... **Signature :**

**Montant cotisation 2010 / 2011 pour les étudiants master : 35 euros, pour les stagiaires : 80 euros**

Si vous êtes imposable, la cotisation syndicale ouvre droit à une **déduction** fiscale de **66 %**.